

L'Artillerie antiaérienne au combat

Type de contenu : Texte

Titre(s) : L'Artillerie antiaérienne au combat : (ART. 414) : Approuvé le 10 Janv. 1962 sous le n° 201
EMA/3/ET

Adresse bibliographique : [S. l.] : [A.I.A.], 1962

Description matérielle : 1 vol. (91 p.) ; 21 cm

Sujet(s) : ART. 414

Artillerie antiaérienne, Emploi et mise en oeuvre
D.C.A., Artillerie, Emploi et mise en oeuvre